

Dossier suivi par :  
François Vidal  
Francois.vidal@diplomatie.gouv.fr  
Tél : +33 1 53 69 30 79

Référence(s) : lettre du 26 septembre 2013

Paris, le 8 octobre 2013

SNEP Hors de France  
76 rue des Rondeaux  
75020 PARIS

Messieurs,

J'ai pris connaissance de votre courrier daté du 26 septembre avec beaucoup d'attention et je tiens à vous remercier pour vos souhaits de bienvenue et de réussite.

L'AEFE fait de la pratique sportive comme un élément important de sa politique éducative et son développement figure parmi les priorités de son plan d'orientation stratégique pour la période 2010-2013. Cette priorité au sport accordée par l'AEFE procède de plusieurs convictions fortes. Tout d'abord, le sport est un élément essentiel du parcours éducatif individuel. Il concourt pleinement à la réalisation et à l'épanouissement de chaque élève. Ensuite, les valeurs véhiculées par la pratique sportive, esprit d'équipe, échange, solidarité, dépassement de soi, découverte de l'autre, ouverture sur le monde, constituent un formidable vecteur de cohésion, de fraternité et d'autonomie. Enfin, la pratique sportive et les valeurs qui y sont attachées contribuent à l'ouverture des établissements du réseau sur la culture des pays d'implantation et au respect de la diversité des élèves qui y sont accueillis.

Des efforts importants ont déjà été accomplis, avec, par exemple, la création de sept postes de professeur d'Education Physique et Sportive en mission de conseil pédagogique (EMCP EPS) dans le réseau ou bien la prise en compte systématique des besoins en espaces dédiés au sport dans les projets immobiliers que l'Agence a eu à suivre. Ces efforts seront poursuivis.

Un volet EPS sera présent dans la prochaine circulaire de rentrée. Pour cette année scolaire, en accord avec l'IGEPE, nous ferons parvenir aux chefs d'établissement du réseau les textes réglementaires qui régissent l'EPS dans l'Education nationale.

S'agissant du protocole d'accord entre l'UNSS et l'AEFE, des contacts ont déjà été pris pour préparer son renouvellement avant la fin 2013. L'AEFE était d'ailleurs présente à l'occasion de la journée nationale du sport scolaire le 18 septembre au stade Charléty, à l'invitation du président de l'UNSS. Ce protocole d'accord montre l'intérêt que l'AEFE porte aux associations sportives ayant leur siège dans les établissements scolaires. Il est important d'encourager leur développement, en tant qu'élément moteur de la pratique sportive et en tant qu'outil pour l'éducation à la citoyenneté au sein de nos établissements. Il est nécessaire toutefois de tenir compte des contextes juridiques des pays d'accueil, des statuts des personnels recrutés localement et des organisations déjà existantes dans les établissements du réseau.

Cette année, l'Agence doit établir son nouveau plan d'orientation stratégique pour la période 2014 – 2017. L'enseignement de l'Education Physique et Sportive et la pratique sportive en général figureront parmi les axes à développer dans le réseau des établissements français à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, messieurs, l'expression de mes sincères salutations.



Hélène FARNAUD-DEFROMONT